

# Fièvres hémorragiques virales

## Ressources pour les milieux de soins et les cliniques médicales

Direction de santé publique de la Montérégie

Juin 2026

### Lignes directrices

- [Maladie à virus Ébola : Mesures de prévention et de contrôle pour les hôpitaux \(2014\) \(INSPQ\)](#)
- [Mesures à prendre en présence d'un cas suspect de maladie à virus Ebola dans les cliniques médicales ou les centres intégrés de santé et de services sociaux \(installations CLSC\)\(2016\)](#)
- [Mesures de prévention et de contrôle des infections pour la maladie Ebola dans les établissements de soins actifs \(ASPC\)](#)
- [Définitions nosologiques pour les maladies infectieuses 13ième édition \(2026\) – Fièvre hémorragiques virales \(FHV\) \(p.22\)](#)
- [Définition nationale de cas : Fièvre Hémorragique virale \(ASPC\)](#)
- [Maladie Ebola : Pour les professionnels de la santé et les travailleurs humanitaires \(ASPC\)](#)
- [Plan d'urgence québécois sur les maladies infectieuses à surveillance extrême \(MSSS\) \(2019\)](#)

### Sites d'intérêts

- [Fièvres hémorragiques virales \(INSPQ\)](#)
- [CDC - Viral Hemorrhagic Fevers](#)
- [Maladie à virus Ébola \(MVE\) \(MSSS\)](#)
- [Maladie à Ébola \(ASPC\)](#)
- [Ebola Disease basic \(CDC\)](#)
- [Ebola virus disease \(OMS\)](#)



## Outils

- [Maladies respiratoires sévères infectieuses \(MRSI\) \(MSSS\)](#)
- [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence \(2024\) \(MSSS\)](#)
- [Affiche « À tous les patients » à apposer dans les cliniques médicales et les CLSC afin d'aviser les patients des consignes à suivre](#)

## Analyses de laboratoire

- [Maladie à virus Ébola \(MVE\): Suspicion d'infection aux agents étiologiques de groupe de risque 4 \(AEGR4\) : guide pratique pour les demandes d'analyses de laboratoires](#)

## Santé voyage

- [Maladie Ébola en République démocratique du Congo \(Gouvernement du Canada\)](#)
- [Guide d'intervention santé-voyage \(INSPQ\)](#)

## Hygiène et Salubrité

- [Mesures de désinfection terminale pour une chambre de patient confirmé à la maladie d'Ébola \(2014\) \(MSSS\)](#)
- [Mesures de nettoyage et de désinfection pour une chambre de patient suspecté ou confirmé de maladie à virus Ebola \(MVE\) Chambre d'isolement \(2015\) \(MSSS\)](#)

## Formations et outils EPI

- [L'équipement de protection individuelle contre l'exposition au virus Ebola : risque élevé - vidéo \(Santé Canada\)](#)
- [L'équipement de protection individuelle contre l'exposition au virus Ebola : risque faible - vidéo \(Santé Canada\)](#)
- [Ébola module - INSPQ](#)
- [Acquisition des compétences chez les travailleurs des établissements de santé \(2015\) \(MSSS\)](#)

- Outils complémentaires pour le personnel des hôpitaux élaborés par le CHUM disponible sur l'ENA
- Aide-mémoire pour le choix de l'équipement de protection individuelle approprié (2014) (CHUM)
- Aide-mémoire pour le rôle de l'assistant (2014) (CHUM)
- Procédure pour revêtir et retirer l'équipement de protection individuelle – (EPI-1) (cas MVE ne présentant pas de perte de liquides biologiques) (2014) (CHUM)
  - Liste de vérification : Procédure pour revêtir et retirer l'équipement de protection individuelle – (EPI- 1) (cas MVE ne présentant pas de perte de liquides biologiques) (2014) (CHUM)
- Procédure pour revêtir et retirer l'équipement de protection individuelle – (EPI-2A) (cas MVE à haut risque de contamination avec des liquides biologiques) (2014) (CHUM)
  - Liste de vérification : Procédure pour revêtir et retirer l'équipement de protection individuelle – (EPI-2A) (cas MVE à haut risque de contamination avec des liquides biologiques) (2014) (CHUM)

### **Choix des équipements de protection individuelle pour la Maladie à virus Ebola**

1. Aucune muqueuse ne doit être exposée lorsque le patient ne présente pas de pertes de liquides biologiques. Aucune muqueuse et aucune peau ne doit être exposée en présence de pertes de liquides biologiques.
2. Tous les équipements doivent être disponibles en plusieurs tailles et essayés par les travailleurs.
3. **Les mêmes équipements de protection individuelle sont utilisés que le malade présente ou non des pertes de liquides biologiques.** Toutefois, en présence de liquides biologiques, il faudra obligatoirement ajouter le port de surchaussures et de la cagoule sauf si on utilise un vêtement qui en est muni (ex. : combinaison).
4. Ces équipements ont été essayés par une équipe de soignants. Ils ont été jugés adéquats pour la protection des travailleurs et pour leur facilité d'utilisation.
5. Selon la localisation du centre hospitalier, l'approvisionnement pourrait être prolongé. Des Powered Air Purifying Respirator (PAPR) seront disponibles dans les centres désignés.
6. Les normes indiquées au tableau sont celles auxquelles répondent ces équipements de protection individuelle.

ÉQUIPEMENTS	NORMES	MANUFACTURIERS	MODÈLES	FOURNISSEURS	# CATALOGUE	FORMAT DE COMMANDE	COMMENTAIRES
<b>VOIES RESPIRATOIRES</b>							
Masque APR N-95	- NIOSH N95 CAN/CSA Z94.4-2011 EN 149 FFP2 - Résistance aux fluides : minimum 80 mm Hg basée sur la norme ASTM F1862, ISAO 22609	Inovel	A1510 (très petit) A1511 (petit) A1512 (régulier)	Cardinal Health	A1510/PAN A1511/PAN A1512/PAN	Caisse de 8 boîtes de 20 unités	- Disponible dans la réserve ministérielle - Non imperméable <sup>1</sup>
<b>YEUX, FIGURE</b>							
Lunettes de protection étanches, antibuées de grande dimension avec élastique Et/Ou Visière couvrant le côté du visage, le menton et le cou	- CAN/CSA Z94.3 / Obligatoire par règlement au Québec	Bollé/Blast  Batrik	Bollé / BlePSI	Regard sécurité  Advanced Surgi-Pharm Inc.	BlePSI  BM-SF-100-R	Unité  Boîte de 100 unités	
<b>CORPS</b>							
Blouse de protection avec manches	- AAMI PB70 niveau 3	Medline	2201S	Dival Safety	MEDDYNJP2201S		Répond aux mêmes exigences que pour la chimiothérapie

<sup>1</sup> Le port de la visière permet de protéger l'APR N-95 (Inovel/Cardinal Health) en présence de pertes de liquides biologiques, celui-ci n'étant pas imperméable.

ÉQUIPEMENTS	NORMES	MANUFACTURIERS	MODÈLES	FOURNISSEURS	# CATALOGUE	FORMAT DE COMMANDE	COMMENTAIRES
Cagoule	- EN 14126 : 2003/AC : 2004 <sup>2</sup> - EN 14605 : 2005+ A1 : 2009 (type 4B)	Microgard / Microchem	2500 #503	Dival Safety			- Imperméable
Tablier		MedPro Defense / AMG	018-396	Cardinal Health			- Possède des trous pour les pouces - Se déchire pour faciliter le retrait
Combinaison (vêtement avec capuchon intégré)	- EN 14126 : 2003/AC : 2004 <sup>2</sup> ET - EN 14605 : 2005+A1 : 2009 (type 3B)	Microgard / Microchem	2500+ #111	Dival Safety	WHT25-T-00-111-02 (P) WHT25-T-00-111-03 (M) WHT25-T-00-111-04 (L) WHT25-T-00-111-05 (XL) WHT25-T-00-111-06 (2XL) WHT25-T-00-111-07 (3XL)	Caisse de 35 unités Caisse de 35 unités Caisse de 35 unités Caisse de 35 unités Caisse de 30 unités Caisse de 30 unités	- La combinaison contient un attache-pouce - Le capuchon est inclus dans la combinaison
Pantalon de protection jaune élastique	- EN 14126 : 2003/AC : 2004 <sup>2</sup> ET - EN 14605 : 2005+A1 : 2009 (type 3B)	Microgard / Microchem	3000 #301	Dival Safety	YE30-W-00-301MED (M) YE30-W-00-301L (L) YE30-W-00-301XL (XL)	Caisse de 40 unités	
<b>MAINS</b>							
Gants à poignets longs en nitrile	- NFPA 1999	Kimberly Clark		Cardinal Health	KC39505 (P) KC39506 (M) KC39507 (L) KC50604 (XL)	Caisse de 10 boîtes de 50 unités	

<sup>2</sup> Avoir atteint les niveaux de performance les plus élevés de cette norme.

ÉQUIPEMENTS	NORMES	MANUFACTURIERS	MODÈLES	FOURNISSEURS	# CATALOGUE	FORMAT DE COMMANDE	COMMENTAIRES
<b>PIEDS</b>							
Surchaussures / Couvre-bottes	- EN 14126 : 2003/AC : 2004 <sup>2</sup> - EN 14605 : 2005+ A1 : 2009 (type 4B)	Microgard / Microchem	2500 #407	Dival Safety	WH25-B-00-407-00 (tailles 42-46) WH25-B-00-407-05 (tailles 47-50)	Caisse de 200 unités	